

STAGE DE FORMATION SYNDICALE

Santé au Travail, Droits des Personnels, Métiers

Modalités d'inscription : demande d'autorisation d'absence à transmettre jusqu'au lundi 11 décembre 2017.



Jeudi 11 janvier 2018 de 9h30 à 16h30



Lycée Évariste Galois
87 Avenue de Tobrouk
78500 Sartrouville

→ Pour y accéder :

Gare de Sartrouville, RER A ou
transilien L, à 10 minutes à pieds.

Je veux m'inscrire :

FLASHER CE QR-Code !



Contacter le SNES-78 pour plus
de détails : 01 30 51 79 57
Ou : snés78@versailles.snes.edu

La santé au travail : un enjeu pour nos professions

La question de la santé au travail fait l'objet de préoccupations croissantes des enseignants comme des personnels d'éducation et d'orientation, en raison de la dégradation matérielle de nos conditions de travail (classes surchargées, locaux vétustes...) et du fait de politiques éducatives successives guidées par une conception managériale du pilotage des établissements.

Il est donc essentiel de mettre en débat la question de nos conditions de travail et de maîtriser les outils existants pour reprendre la main sur nos métiers.

OBJECTIFS DU STAGE :

- Comprendre les origines des risques psychosociaux et les dispositifs de prévention ;
- Connaître les droits des personnels, et les obligations des employeurs ;
- Connaître le CHSCT, ses prérogatives et son fonctionnement, le saisir ;
- Utiliser les registres réglementaires (SST, DGI, DUERP...), intervenir en CHS, consulter le S1 et les élus au CA.

A noter également :

Jeudi 1^{er} février 2018, stage :

« **Comment agir au CA 2^e partie** »

DGH, Conseil pédagogique,
Conseil École/Collège, projet
d'établissement et autres
expérimentations...

Stages syndicaux : un droit pour tous !



Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique (y compris les stagiaires) ont droit à 12 jours de formation syndicale par an. Ces stages donnent droit à autorisation d'absence.

Comment s'inscrire ?

- 1 - au moins un mois avant la date du stage**, déposez à votre chef d'établissement la **demande d'autorisation d'absence** adressée au Recteur. Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage.
- 2 - prévenir, sans tarder, le SNES 78 de votre participation.** (*nous retourner le coupon ci dessous ou remplir le formulaire en ligne sur notre site www.versailles.snes.edu*)

MODELE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE. *A reproduire et à remettre au chef d'établissement au plus tard le lundi 11 décembre*

NOM, Prénom, Grade et Fonction, Établissement

*Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles
S/C de M: (1)*

*Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11.01.84 (art 3 4, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (si vous êtes titulaire) (2), de la loi n°82-997 du 23.11.1982 relative aux agents non- titulaires de l'État (si vous êtes non titulaire) (2) définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **jeudi 11 janvier 2018** pour participer à un stage de formation syndicale.*

*Ce stage se déroulera au **Lycée Evariste Galois, à Sartrouville**. Il est organisé par le Secrétariat Académique du SNES, sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 5.2.93).*

Date et Signature.

(1) nom et fonction du Chef d'établissement (cette demande doit parvenir par la voie hiérarchique)

(2) ne recopier que ce qui correspond à votre situation

✂-----

à retourner à : **SNES Yvelines** – 24 rue Jean Jaurès – 78190 Trappes
ou par mail à snes78@versailles.snes.edu

NOM et Prénom :

Établissement et commune :

Adresse et Téléphone personnels :

/ / / / / / / / / / / / / / / /

e-mail / _____ @ _____ /

Je participerai au stage « **Santé au travail** » du **jeudi 11 janvier 2018 au Lycée Evariste Galois à Sartrouville.**

Je déjeunerai sur place (prévoir environ 6€ si vous n'êtes pas adhérent du SNES. Le repas est offert à nos adhérents.)